

① Avant de prendre votre départ ou à votre arrivée, profitez de la base de loisirs des « **étangs de Fosson** » et de ses aménagements.

② **La Maison Familiale Rurale** implantée sur le territoire depuis 2010, forme des jeunes aux métiers du cheval jusqu'au bac professionnel.

③ L'allée de Brou qu'empruntait la Comtesse Ida de l'Aigle pour se rendre du château de Brou à l'église. Dans ce château, toujours domaine privé, la Comtesse ouvrit un orphelinat de garçons en 1918 pour y enseigner le métier de jardinier.

④ **L'église St Gervais et St Protais** fut bâtie en 1874 à l'emplacement de l'ancienne église mérovingienne du X^e siècle détruite par le feu au XIX^e siècle. Le clocher fut édifié en 1890. L'église a été rénovée en 2013.

⑤ Devant la mairie, est exposé un **sarcophage mérovingien** du VII^e siècle, découvert en 1962

⑥ L'école primaire **Geoffroy de Pennart** porte le nom d'un illustrateur de livres pour enfants né en 1951. La décision fut prise par le conseil municipal le 4 juin 2006.

⑦ A l'entrée du cimetière, sur la droite, repose la Comtesse Ida de l'Aigle.

⑧ A hauteur du Carroi aux Moines, vous traversez la route Noyant-de-Touraine/Pouzay. Vous avez **une vue sur la vallée de la Vienne et sur Pouzay**. Vous longerez un bois abritant quelques ruches.

⑨ Vous traversez la route Noyant-de-Touraine/Chinon et poursuivez votre chemin à travers les champs en distinguant au loin le bourg de Noyant-de-Touraine et son église.

⑩ Vous traversez maintenant la route Noyant-de-Touraine/Saint-Epain et amorcez la descente du **chemin longeant le parc de Galisson**.

⑪ Après avoir franchi la Manse par **le Gué Maubuy**, vous entrez sur le territoire de la commune de St-Epain et empruntez **la vallée de la Manse**. À votre droite, le moulin des roches datant du XV^e siècle. Le site des Roches était, à l'époque mérovingienne, un centre de production de sarcophages largement utilisés comme sépultures.

Chemin faisant (suite)

- 12 Au loin le **viaduc de Besnault**, dont nous parlerons plus en détail à l'étape 17. Le chemin vous mène aux **caves Furettes avec ses habitats troglodytiques**.
- 13 Vous passez maintenant devant les **caves Furettes et l'habitat troglodytique traditionnel** et longez le coteau en direction de la Milletière, ferme d'élevage de bovins.
- 14 Avant de surplomber la voie de chemin de fer Tours/Poitiers, vous apercevrez l'**éperon rocheux préhistorique** des deux Manses.
- 15 A hauteur de la croix de Mareille, vous quittez le territoire de St-Epain et franchissez la route Sainte-Maure-de-Touraine/St-Epain et apercevez de nouveau le viaduc de Besnault.
- 16 **Lavoir** restauré par des bénévoles de la commune. La cheminée produisait la cendre nécessaire au blanchissement du linge. Vous disposez d'une table de pique-nique.
- 17 Vous arrivez à l'étape offrant le plus beau paysage. Vue plongeante sur la vallée de la Manse et le viaduc de Besnault bien reproduits sur le panneau pédagogique réalisé par un artiste local.
- 18 Rue des Loges, au n°8 vous découvrez une « **loge de vigne** » datant de la fin du XIX^e siècle. C'était un lieu de vie pour les ouvriers. Tout ce secteur n'était que vignes jusqu'en les années 1960.
- 19 Vous passez devant la salle communale Ida de l'Aigle, nom donné en hommage à la Comtesse.
- 20 Vous surplombez la voie de chemin de fer et vous apercevrez la gare de Noyant/Ste Maure.

Portrait

Les étangs de Fosson, point de départ de la randonnée, se situent à mi-parcours entre le bourg de Noyant-de-Touraine et la gare distante de 2 km.

Au XIII^e siècle, ce bourg apparaît sous le nom de Noento, puis Noent. Le suffixe "-de-Touraine" a été ajouté en 1925.

Au siècle dernier, une activité commerciale et artisanale, intense et diversifiée, s'était développée autour de l'axe ferroviaire.

Actuellement c'est encore dans ce secteur que se situe l'essentiel du commerce local.

Au cours de votre randonnée, vous traverserez des bois, des champs de culture ; longez la vallée de la Manse avec ses moulins et découvrez, enjambant la Manse, ce magnifique ouvrage qu'est le viaduc de Besnault, destiné au trafic ferroviaire Paris / Bordeaux.

Circuits PR® agréés par le Comité Départemental Randonnée Pédestre (C.D.R.P. 37) sous les n° 2014/124-1 et 2014/124-2
Accueil du Comité : Office de Tourisme de Tours 37042 TOURS Cedex ☎ 02.47.70.37.35

Permanences :

- du 1er Octobre au 31 Mars : de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi, mercredi et samedi
- du 1er Avril au 30 Septembre : de 9h à 12h et de 14h30, lundi, mercredi et samedi

INFORMATIONS PRATIQUES

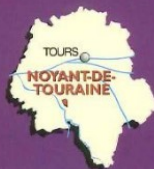
MAIRIE - Place de la Mairie
Tél. 02 47 65 82 03

Communautés de Communes
Touraine Val de Vienne

14 route de Chinon - 37220 PANZOUËT
Tél. 02 47 97 03 26
contact@cc-tvv.fr

OFFICE DE TOURISME

Les Passerelles - 77 av. du Général de Gaulle
37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN
Tél. 02 47 65 66 20
www.tourisme-saintemauredetouraine.fr



Services et accueil

Boulangerie - Restaurants - Gare SNCF

Départ du circuit

Etangs de Fosson



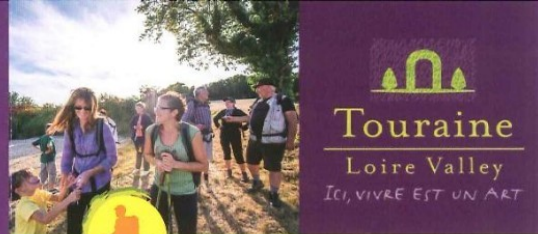
CHARTRE DU RANDONNEUR

Aime et respecte la nature.
Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.
Reste sur le sentier et sois discret.
Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.
Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.
N'effraie pas les animaux.
Ne néglige pas les contacts humains.
Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

Ces sentiers PR® ont été réalisés par la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine, avec le concours du Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Ces itinéraires sont financés par le Conseil Général d'Indre-et-Loire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.). En cas de problème de cheminement sur le circuit ou remarques par rapport à votre hébergement, n'hésitez pas à nous contacter à rando@cg37.fr



Credits photos : © 2012/ David Darrau/SM Pays du Chinonais, Mairie, C.C. Ste-Maure-de-Touraine



Touraine
Loire Valley
ICI, VIVRE EST UN ART

Noyant-de-Touraine

Sentiers Pédestres

Circuit long - 14,5 km

Circuit court - 11 km

Vallées et plateaux

Imageo Développement, ☎ 02.47.59.09.86 - © 2014 - Ne peut être vendue

